



La Caisse d'Épargne Ile-de-France dédie une enveloppe de financement de 1 milliard d'euros aux projets environnementaux sur son territoire

La banque francilienne annonce également s'associer à l'ADEME Ile-de-France et ouvre une première expérimentation avec Bpifrance pour accompagner ses clients

Banque de proximité, ancrée sur son territoire et 100 % régionale, la Caisse d'Épargne Ile-de-France agit, face à l'urgence climatique, en accompagnant l'ensemble de ses clients vers la transition énergétique et environnementale. Souhaitant aller au-delà de son rôle de financeur, elle a organisé hier la 1^{ère} édition de « Cap Green », série de rendez-vous réguliers destinés à sensibiliser et informer ses clients, partenaires et collaborateurs sur les nombreux enjeux de cette transition environnementale. Ce 1^{er} rendez-vous a été l'occasion pour la banque francilienne d'annoncer l'élargissement de son offre de financement avec le lancement du prêt Green destiné à financer les investissements verts de ses clients, mais aussi avec le développement de partenariat avec l'ADEME Ile-de-France pour apporter à ses clients de l'expertise et du conseil au service de leur transition environnementale. Une première expérimentation s'ouvre avec Bpifrance sur les diagnostics de décarbonisation. Enfin, la Caisse d'Épargne Ile-de-France s'engage à dédier une enveloppe de financement de 1 milliard d'euros aux projets environnementaux menés sur son territoire en 2023-2024.

Depuis déjà plusieurs années, la Caisse d'Épargne Ile-de-France déploie des solutions financières pour accompagner ses clients dans la réalisation de projets vertueux. A titre d'exemple, le prêt à impact est une offre de financement destinée à soutenir ses clients qui ont entamé une démarche RSE volontariste en proposant un taux d'intérêt indexé sur une performance environnementale ou sociale. A ce jour, 19 projets ont déjà été réalisés auprès de bailleurs sociaux, promoteurs immobiliers et collectivités pour un montant de 220 M€. La banque francilienne finance également des projets dans le secteur des énergies renouvelables. Depuis le début de l'année, elle a ainsi participé au financement de projets d'énergies solaires, éoliennes, de géothermie, de méthanisation ou encore d'usines de valorisation énergétique à hauteur de 300 M€. Enfin, pour les particuliers, grâce à ses équipes dédiées au financement des copropriétés engagées dans des travaux d'économie d'énergie et de sobriété, environ 200 M€ de financement ont été réalisés en 2022 avec une augmentation de 50 % attendue d'ici 2023-2024 et la mise en place d'un parcours client digitalisé.

La Caisse d'Épargne Ile-de-France et l'ADEME Ile-de-France : un partenariat dédié aux collectivités

La Caisse d'Épargne Ile-de-France et l'ADEME Ile-de-France ont décidé d'unir leurs forces et leurs expertises afin de fluidifier et simplifier le parcours des collectivités territoriales dans le cadre de leurs projets de transition environnementale. Les collectivités occupent, en effet, une place centrale pour relever le défi de la transition énergétique et écologique, et ce pour plusieurs raisons : elles ont la responsabilité directe des investissements de long terme, elles organisent les activités sur leur territoire et mettent en œuvre les actions d'adaptation au changement climatique tout en mobilisant les acteurs locaux.



Concrètement, la Caisse d'Épargne Ile-de-France et l'ADEME Ile-de-France s'engagent à faire connaître et promouvoir les dispositifs d'accompagnement global aux collectivités tant en termes de conseils que de financements, ainsi qu'à construire ensemble des solutions de financement adaptées mêlant subventions et prêts bancaires. Il s'agira également de sensibiliser et d'informer les collectivités en organisant des événements dédiés autour de thématiques tels que la rénovation énergétique des bâtiments, la qualité de l'air, la mobilité et les transports, le traitement et la valorisation des déchets, ou encore la stratégie énergétique.



« En tant que partenaire historique et premier financeur privé des collectivités, la Caisse d'Épargne Ile-de-France se réjouit de ce partenariat noué avec l'ADEME Ile-de-France, un opérateur d'Etat qui accompagne les acteurs franciliens dans leur transition écologique. Parfaitement complémentaires, nous nous associons pour relever ensemble les défis de la transition environnementale et apporter des solutions concrètes aux collectivités. Ce partenariat s'inscrit dans notre logique d'utilité à notre territoire et illustre notre engagement vis-à-vis de ses acteurs économiques » souligne **Sabine Fleischel, Directrice du développement de la Banque du Développement Régional chez la Caisse d'Épargne Ile-de-France.**

Expérimentation avec Bpifrance pour promouvoir le diagnostic Décarbon'Action auprès des PME

La Caisse d'Épargne Ile-de-France s'engage avec Bpifrance, banque du climat au service de la transition écologique et énergétique, à travailler ensemble dans le cadre d'une expérimentation. Il s'agira de promouvoir auprès de ses clients PME le diagnostic Décarbon'Action réalisé par Bpifrance. Ce diagnostic permet de structurer une démarche en vue d'engager une transition écologique et d'établir un plan d'action pertinent afin de devenir une entreprise plus durable et vertueuse.

L'objectif est de mettre à disposition des clients de la Caisse d'Épargne Ile-de-France une boîte à outils à forte valeur ajoutée qui repose sur une méthodologie standardisée de qualité, des bureaux d'étude sélectionnés sur la base de critères exigeants et une prestation encadrée avec un coût subventionné par l'ADEME.

Le **Diag Décarbon'Action** de Bpifrance sera proposé aux clients de la Caisse d'Épargne Ile-de-France; il vise à mesurer et réduire leurs émissions de gaz à effet de serre pour limiter l'impact de leur activité globale sur le climat. Et leur permettra de rester référencés par leurs parties prenantes.

Le prêt Green : une solution dédiée au financement de la transition environnementale

Toujours dans cette optique d'accélérer son accompagnement auprès de ses clients dans le cadre de leur transition environnementale, **la Caisse d'Épargne Ile-de-France lance le prêt Green qui vise à financer des actifs verts.** Selon la nature de l'investissement, 4 types de prêt Green sont disponibles :

1. **Le prêt Green Rénovation énergétique** est spécialement conçu pour financer les travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique d'un bâtiment et de sa gestion (isolation, système de chauffage, de ventilation, éclairage...).
2. **Le prêt Recours aux énergies renouvelables** est destiné à financer le stockage d'énergies renouvelables ou l'installation d'unités d'énergies renouvelables liées au bâtiment tels qu'une chaudière à bois, solaire thermique ou photovoltaïque, du matériel éolien, le remplacement d'une chaudière fioul par une pompe à chaleur, etc...



3. **Le prêt Green Mobilité verte** a vocation à réduire l'impact environnemental des déplacements dans le cadre d'une activité et favoriser ainsi l'accès à des véhicules propres (véhicules de tourisme ou utilitaires électriques, hybrides, GPL ou GNV, achat de vélos électriques) et à l'installation du matériel de recharge (bornes de rechargement pour voitures électriques, à hydrogène et travaux d'installation de ces bornes).
4. **Le prêt Green Transition d'activité** a pour but de financer les travaux permettant de réduire la consommation d'énergie des outils et procédés de production et/ou des ressources utilisées dans le cadre de l'activité, à savoir un traitement d'eau performant, un économiseur/condenseur, une isolation thermique des parois planes ou cylindriques sur des installations industrielles, un système de mesurage d'indicateurs de performance énergétique, etc...

« Au-delà de financer une économie plus verte, la Caisse d'Épargne Ile-de-France a pour objectif de sensibiliser, d'informer et de guider ses clients dans leurs projets de transition environnementale. Les entreprises sont soumises à des réglementations de plus en plus exigeantes en matière de RSE. Elles doivent également valoriser leur démarche RSE vis-à-vis de leurs parties prenantes. Dans ce contexte, leurs besoins de financement progressent afin d'optimiser leurs processus de production, verdir leurs parcs immobiliers ou faire évoluer leurs flottes automobiles vers des véhicules propres. Le rôle de la Caisse d'Épargne Ile-de-France est donc primordial, nous sommes à leurs côtés pour les conseiller et leur apporter les solutions de financement nécessaires pour faire face à ces réorientations. Nos partenariats avec Bpifrance et l'ADEME Ile-de-France vont nous aider à remplir pleinement cette mission auprès des PME et des collectivités » conclut **Pascal Chabot, Membre du Directoire en charge de la Banque du Développement Régional à la Caisse d'Épargne Ile-de-France.**



CONTACTS PRESSE

Rumeur Publique

Marie Goislard - 06 21 23 37 75

Ondine Murat – 06 45 27 01 57

ceidf@rumeurpublique.fr

Caisse d'Épargne Ile-de-France

Sonia Jocitch – 06 24 74 29 91

sonia.jocitch@ceidf.caisse-epargne.fr

À propos de la Caisse d'Épargne Ile-de-France :

Banque régionale coopérative, première actionnaire du Groupe BPCE, elle exerce son activité depuis plus de 200 ans et finance tous les domaines de l'économie et l'ensemble des acteurs de l'Ile-de-France : collectivités locales, logement social, associations, entreprises, institutionnels, particuliers et professionnels. La Caisse d'Épargne Ile-de-France regroupe un réseau de 415 agences et 28 centres d'affaires dédiés aux entreprises ainsi qu'une Banque Privée. Elle compte 5 000 collaborateurs et 3 millions de clients dont 700 000 sociétaires. Elle accompagne le développement de trois filiales : La Banque BCP, la Banque de Tahiti et la Banque de Nouvelle Calédonie. Toutes nos actualités [ici](#)

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux :

